

# De 12 à 6168 kilomètres pour 18 francs au tarif étranger du 1er mai 1951

**Olivier SAINTOT**

**" PIÈCE DU MOIS " DU 6 SEPTEMBRE 2025**

Le 1er mai 1951 un nouveau tarif applicable dans le régime international débute. Pour un même port, il est possible de réunir des correspondances bénéficiant de port réduit et il est toujours original de rechercher des correspondances circulantes entre la Suisse, la Belgique ou l'Espagne entre deux bureaux distants de moins de 30 kilomètres à vol d'oiseau (art. 4 du décret 51-402 du 4 avril 1951) et des correspondances qui traversent l'Atlantique pour les mêmes montant de taxes (art. 5 du même décret).



Lettre de Viry (Haute-Savoie) à destination de Genève affranchie à 18 francs. Distance entre les deux villes : 12 km.

Carte postale de Paris à destination de London au Canada affranchie à 18 francs. Distance entre les deux villes 6168 km.

